

# Réponse du 26/05/2025 de la CPP à la recommandation R4

Recommandation R4 adressée à la Communauté portuaire de Paris (CPP) :

Élaborer une charte de bonnes pratiques en matière de communications et d'annonces VHF sur la Seine dans la traversée de Paris afin d'harmoniser et d'améliorer les usages mis en œuvre par les conducteurs de bateau à passagers.

Réponse de la CPP :

La CPP et sa Commission Sécurité :

- travaillent sur une charte de ce type mais VNF ne souhaite pas que ces rappels soient affichés dans les écluses en amont et aval de Paris ;
- Recommandent de rappeler aux navigateurs que la puissance des VHF dans Paris doit être réglée sur 1W ;
- Recommandent l'étude de la création d'un secteur VHF avec un canal VHF dédié entre les ponts de Mirabeau et de Tolbiac afin de délester le secteur parisien de communications extérieures qui viennent l'encombrer inutilement.